



CONTACT PRESSE
Médélise René

05 56 33 00 97
07 87 81 59 48

medelise.rene@lormont.fr

Mairie de Lormont
rue, André Dupin – BP1
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de
la Ville de Lormont sur www.lormont.fr



@Villedelormont sur [Twitter](https://twitter.com/Villedelormont),
[Facebook](https://www.facebook.com/Villedelormont), [Instagram](https://www.instagram.com/Villedelormont), [Youtube](https://www.youtube.com/Villedelormont) et
[Calaméo](https://www.calameo.com/Villedelormont)

Communiqué de presse

Un parking sauvage devenu jardin gourmand

Le terrain vague et herbeux sans affectation précise, situé aux abords de l'école maternelle Eugène Leroy, est au cœur d'un nouveau projet pédagogique. Trop souvent utilisé comme parking sauvage, enfants, parents, enseignants et municipalité ont décidé de lui conférer une réelle utilité : devenir un jardin gourmand !

Un projet fédérateur et familial

Au sein de cet établissement, la thématique « la place de la nature en ville » fait partie du projet d'école. La création d'un jardin, accessible aux enfants, est donc devenue une évidence. Par la même occasion, ce projet est aussi profitable aux familles, et notamment aux familles non-francophones, que l'école cherche régulièrement à associer à ses activités.

A l'invitation de l'école, les parents et les enfants ont réalisé eux-mêmes toutes les plantations, guidé par les jardiniers de la Ville. Sur place, Alexandre Betin et Benoît Martinet, du Service espace verts de la Ville, pilotent les opérations.

La création de ce nouvel espace profite naturellement aux enfants qui disposent aujourd'hui d'une surface de jeu agrandie et diversifiée. À chaque étape, les enfants découvrent le rôle de la faune et la flore, la saisonnalité, les bons gestes de jardinage ou le partage d'espaces non pollués. À ce sujet, une sensibilisation au tri sélectif et au ramassage des déchets a également été réalisée.

À noter que le projet global a été pensé dès le premier conseil d'école associant enseignants, services municipaux, parents et enfants. La concertation a permis de déterminer le devenir de ce terrain adjacent. Celui-ci est mis à disposition par Domofrance, bailleur des logements environnants.

Il a donc été question de définir la manière dont ce terrain allait vivre, une fois agrandi et clôturé, de l'entretien du terrain à long terme et y compris pendant les vacances scolaires. Des éléments centraux permettant la réalisation d'un projet viable.